

**DELIBERATION N°
du CONSEIL MUNICIPAL
sur le Compte Administratif
de la Commune de : PLANIOLES 2021**

Date de la convocation : 14/02/2022
Séance du : à 20 heures.
21/02/2022
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre des membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes: Contre : 0 Pour : 12

046-214602211-20220221-21022022
Reçu le 24/02/2022
Publié le 24/02/2022
AR Prefecture

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CARSAC Lucette, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Guy LACOUT, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	81063.37
Op. de l'exercice	257248.83	270112.18
Totaux	257248.83	351175.55
Résultat de clôture	0.00	93926.72

Investissement	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
174958.98	30914.49
174958.98	157471.67
17487.31	0.00

Besoin ou excédent de financement :

Restes à réaliser :

Besoin ou excédent de financement :

Besoin ou excédent total de financement :

17487.31	0.00
1538.00	15692.00
0.00	154.00
17333.31	0.00

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

17333.31
76593.41

au compte 1068 (Investissement)

au compte 002 (Fonctionnement).

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Guy LACOUT, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Ont signé au registre des délibérations :

Excusés : BAENAUD J.P, MONTSAUX N, REY FREDERIQUE

Pour expédition conforme, la Présidente.

